



## L'entreprise LE FOYER STÉPHANAIS s'engage dans « l'accord de Rouen pour le Climat »

La COP21 de la Métropole Rouen Normandie est conçue pour permettre à tous les acteurs du territoire d'apporter leur contribution à l'objectif commun de contenir le réchauffement climatique en opérant une transition écologique bénéfique pour tous.

Après l'entrée en vigueur de l'accord de Paris pour le climat, la Métropole Rouen Normandie s'est inscrite dans la dynamique internationale pour contenir la hausse des températures en deçà de 2°C et si possible 1,5°C, en définissant une politique de transition écologique dans le cadre de l'élaboration de son « plan climat air énergie territorial » (PCAET). Au-delà des actions qu'elle porte sur son patrimoine et ses compétences, la Métropole a initié une démarche de mobilisation de territoire, la COP21 Rouen Normandie, pour permettre à tous les acteurs (entreprises, citoyens, communes ...) d'agir et de contribuer à l'objectif commun.

A l'échelle du territoire de la Métropole, les objectifs sont à l'horizon 2050 :

- Une diminution des émissions de gaz à effet de serre de 80 %
- Une diminution des consommations d'énergie de 50%
- Une multiplication par 2,5 des énergies renouvelables produites sur le territoire

\*\*\*

*Le Foyer Stéphanaïis situé à Saint Etienne du Rouvray, filiale du Groupe ARCADE depuis 2017, est une Entreprise Sociale pour l'Habitat créée en 1929 emploi 87 salariés au 31/12/2017, qui entend, par sa taille et son implantation être un partenaire disponible, réactif et de proximité.*

Elle gère 4 500 logements dans les départements de la Seine Maritime et de l'Eure, dont les  $\frac{3}{4}$  sur le territoire de la métropole

*Le Foyer Stéphanaïis entend assumer pleinement sa Responsabilité Sociétale et Environnementale et améliorer son professionnalisme en s'appuyant sur ses certifications QUALIBAIL et ISO 9001.*

*Depuis 2013, nous avons souhaité consolider notre stratégie en déclinant le développement durable à toutes les composantes de gestion de notre société.*

*Avec la parution de notre cinquième rapport d'activité responsable en 2017, notre démarche RSE est aujourd'hui mature et pleinement intégrée dans notre fonctionnement au quotidien.*

*Notre comité de pilotage RSE, intégrant, aux membres du comité de direction, des collaborateurs couvrant les différents métiers de la société mais également des parties prenantes externes, oriente notre stratégie et fixe les objectifs de la société. Le référentiel EURHO GR® représente notre guide, le fil conducteur de toutes nos démarches, et nous permet de décliner une politique de « qualité globale » qui répond aux différents référentiels et normes, à travers les 5 axes majeurs suivants :*

**☒ Promouvoir l'équilibre social des territoires**

**☒ Préserver l'environnement**

**☒ Contribuer à une économie durable**

**☒ Valoriser les ressources humaines**

**☒ Gouvernance et relation aux parties prenantes**

Depuis 2013, l'entreprise Le Foyer Stéphanois a déjà mis en place plusieurs actions en matière de transition écologique :

**En décembre 2014, Le Foyer Stéphanois a signé le « Code de conduite RSE »** développé au niveau européen (et en collaboration avec l'Institut Hlm pour la RSE), auquel peuvent adhérer tous les organismes de logement social en Europe. La Déclaration est un texte fondateur de l'Initiative Européenne pour un Habitat Responsable (ERHIN) lancée par DELPHIS, Housing Europe et l'Association Internationale des Locataires en 2013 pour constituer un réseau européen d'acteurs engagés en faveur de la Responsabilité Sociétale d'Entreprise (RSE) dans le logement social, public et coopératif.

#### *Bâtiment*

Depuis 2015, toutes les opérations de constructions ou de réhabilitations de logements lancées par le Foyer Stéphanois intègrent une annexe aux pièces contractuelles et portent notamment sur l'amélioration de la tenue du chantier, l'optimisation de la gestion des déchets, la réduction des nuisances occasionnées aux riverains et la limitation des pollutions de proximité

*Efficacité Energétique* Le Foyer Stéphanaïis à travers ses constructions vise à contribuer à la réduction des émissions de CO2 et à diminuer les dépenses énergétiques de ses locataires.

Depuis 5 ans, toutes les constructions neuves possèdent des performances thermiques conformes au niveau BBC RT 2005 ou RT 2012 – 20%. De ce fait, l'énergie primaire moyenne du patrimoine construit sur cette période est de 58.72 kWh/m2.

Le Foyer Stéphanaïis s'est fixé un programme ambitieux de réhabilitations thermiques qui contribue à réduire les émissions de CO2 issues de la consommation énergétique de ses bâtiments. Entre 2010 et 2017, le classement moyen du patrimoine du Foyer Stéphanaïis est passé de 202.15 kWh/m2 à 154.36 kWh/m2 ce qui représente un gain de près de **24 %**.

*Energies renouvelables* Depuis 2009, nous intégrons progressivement les énergies renouvelables dans nos constructions ou nos réhabilitations soit à travers l'eau chaude sanitaire solaire ou thermodynamique soit par l'usage du combustible « bois » pour le chauffage. Nous disposons ainsi à fin 2017 de 874 logements de notre patrimoine ayant recours aux énergies renouvelables pour son chauffage et/ou sa production d'eau chaude sanitaire, dont 832 d'entre eux sont raccordés à une chaufferie urbaine « biomasse » utilisant à plus de 80% le bois comme combustible

En 2016, nous avons externalisé l'ensemble de nos serveurs informatiques vers un DATA Center situé en banlieue parisienne. Attachés à notre empreinte écologique, nous avons pu contractualiser avec une société qui était en mesure de nous garantir être engagée dans une démarche de développement durable. A ce titre, cette société a lancé la conception modulaire depuis 2000 ayant permis de diviser son PUE (indicateur utilisé pour qualifier l'efficacité énergétique d'un centre d'exploitation) par plus de 3, elle garantit que 100% de l'équivalent en MWh délivrés provient de sources d'énergies renouvelables et a recours à une conception en circuit fermé pour recycler et réutiliser la chaleur perdue. Elle est certifiée ISO 14001, ISO 50001 et a atteint le niveau d'engagement GOLD lors de l'évaluation RSE 2014 réalisée par Ecovadis.

En 2017, nous avons contractualisé avec EDF, dans le cadre d'un appel d'offres groupé avec d'autres bailleurs locaux, pour un achat d'électricité 100% renouvelable pour tous nos points de livraison d'une puissance supérieure à 36 KVA

*Déchets/matière* Depuis 2011, Le Foyer Stéphanaïis remet à tous ses nouveaux locataires un éco-guide. Celui consiste à donner quelques éco-gestes sur les thématiques du chauffage, de l'électricité, de l'eau ainsi que sur les déchets.

Nous avons adhéré au programme CLEO qui propose aux locataires un outil ludique et pédagogique autour de la maîtrise de leurs consommations d'énergie grâce à un site internet et une application mobile pour les informer et leur donner les moyens d'agir à travers des défis, des quizz...et de gagner des cadeaux

---

Le Foyer Stéphanaï continue d'installer, en lieu et place des containers, des colonnes enter-rées, en partenariat avec la Métropole Rouen Normandie. Au 31 décembre 2017, 489 loge-ments implantés sur les communes de Saint Etienne du Rouvray, Cléon et Saint Aubin les Elbeufs sont équipés de ce dispositif

Le Foyer Stéphanaï a contractualisé avec la société Elise en 2015, qui est une entreprise adaptée dont l'objectif est de créer de l'emploi pour les personnes en difficultés d'insertion ou en situation d'handicap. Leur mission est de recycler les papiers de bureaux et les cartons tout en respectant les normes de développement durable.

Une plaquette « éco-citoyen au bureau » a été distribuée à tous les collaborateurs de la société. Cette plaquette décrit quelques bons réflexes à avoir sur notre lieu de travail à travers les thématiques de l'eau, de chauffage, de transport, de l'électricité, des courriels...

*Mobilité transport* Nous avons affiché notre volonté de remplacer progressivement nos véhicules les plus polluants par des véhicules plus «propres». En conséquence, le niveau moyen d'émissions des véhicules utilisés par les équipes du Foyer Stéphanaï est passé de 128 g de CO2 au km en 2012 à 94 g au km en 2017.

Afin d'accélérer le processus de diminution de nos émissions de gaz à effet de serre, nous sommes équipés d'une flotte automobile de 4 véhicules électriques, dont 3 achetés en 2017.

*Numérique* Depuis 2016, nos états des lieux sont faits informatiquement au moyen de tablettes.

*Biodiversité* Utilisation pour l'entretien de nos parties communes de produits "éco label"

Mise en place de parcelles de jardins familiaux sur un terrain mis à disposition par la Ville de Saint Etienne du Rouvray.

Mise en place d'espaces de paysagisme comestibles sur divers sites.

Un contrat 0 phyto et éco gestion des espaces verts de notre patrimoine est en place depuis le 1<sup>er</sup> mars 2018

\*\*\*

Considérant la démarche de Plan Climat Air Energie Territorial et de COP21 locale mise en place sur le territoire de la Métropole Rouen Normandie,  
Considérant les motivations de l'entreprise Le Foyer Stéphanois. et les actions qu'elle a déjà mises en place,

L'entreprise Le Foyer Stéphanois s'engage dans « l'accord de Rouen pour le climat ».

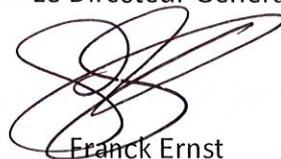
Je soussigné, Franck Ernst Directeur général représentant légal de l'entreprise Le Foyer Stéphanois , domiciliée 42 bis avenue Ambroise Croizat 76800 SAINT ETIENNE DU ROUVRAY , m'engage à contribuer aux objectifs de la COP21 par :

- *Bâtiment* 100 % des chantiers de constructions et de réhabilitation seront évalués selon notre annexe « chantiers à faibles nuisances ».
- *Efficacité Energétique* D'ici 2024, amener notre classement énergétique à 130 kWh/m<sup>2</sup>/an contre 154 en 2017.
- *Energies renouvelables* Favoriser toutes opportunités d'y avoir recours tant dans nos activités externes qu'internes
- *Déchets/matière* Favoriser toute initiative dans nos modes de fonctionnement que ce soit en externe ou en interne.  
Doublé d'ici 2024 les aires de colonnes enterrées.
- *Mobilité transport* Diminuer notre niveau moyen d'émission des véhicules de la société en g/de CO2/km en passant de 94 g en 2017 à 70 g d'ici 2024
- *Numérique* La mise en place d'un extranet locataire et d'outils de mobilité à disposition des collaborateurs en 2019. Ces outils permettront de diminuer notre consommation de papier par 2 d'ici 2024.
- *Biodiversité* Nous continuerons d'encourager ou mettre en place toute initiative favorisant la biodiversité, dans nos usages au quotidien et sur notre patrimoine
- *Alimentation*
- *Autres*

X J'autorise la Métropole à communiquer sur cet engagement

Fait à Saint Etienne du Rouvray le 10 Décembre 2018

Le Directeur Général



Franck Ernst